



**Coalition
pour la dignité
des aînés**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Consultations sur la nouvelle politique nationale de soutien à domicile

SOUTIEN À DOMICILE : UN VIRAGE QUI TARDE PAR MANQUE DE MOYENS, PAS DE SOLUTIONS

QUÉBEC, le jeudi 15 mai 2025 – Alors que seulement 10% des besoins en soutien à domicile sont actuellement comblés au Québec, la Coalition pour la dignité des aînés demeure sur sa faim au sortir de la journée de concertation sur une politique nationale de soutien à domicile organisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Selon une étude publiée par l'IRIS en novembre dernier, concrétiser le virage vers le soutien à domicile des aînés implique de quadrupler le financement actuel, de 2,6 milliards \$ à entre 7 et 11 milliards \$ annuellement. Une facture qui promet d'augmenter si on maintient le modèle hospitalo-centré qui prévaut toujours au Québec malgré le vieillissement de sa population, prévient la Coalition. Plus d'un Québécois sur quatre sera âgé de 65 ans et plus d'ici 2030.

DES ACTIONS À COURT TERME ATTENDUES

Alors que la nouvelle politique nationale de soutien à domicile est attendue en septembre, la Coalition appelle le gouvernement à être sensible à l'anxiété vécue par les personnes aînées et leurs proches. Selon l'échéancier actuel, le plan d'action gouvernemental découlant de la politique ne serait déposé qu'au printemps 2026.

« Les aînés en perte d'autonomie n'ont pas le luxe d'attendre. Quelles sont les mesures qui seront mises en place à court terme ? Les constats, ils ont été faits depuis longtemps. Le financement est insuffisant. Pendant qu'on attend une révision du système, on est en train d'échapper la qualité de vie de deux générations d'aînés », affirme M. Pierre Lynch, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.

« On a besoin de petites victoires si on veut insuffler une confiance chez les aînés, qu'ils évitent de tomber dans le découragement face à leur capacité de vieillir dignement, chez eux. On a 18 000 personnes en attente d'un premier service de soutien à domicile. On doit débiter quelque part, à commencer par les listes d'attente existantes », de conclure M. Lynch.

METTRE À PROFIT LES CLSC

La Coalition, qui représente plus de 150 000 aînés à travers le Québec, souhaite rappeler au gouvernement la volonté ayant fait consensus parmi la centaine d'organisations rassemblées à son Rendez-vous national sur le maintien à domicile du 8 mai 2024 de décentraliser les soins et services à domicile dans les CLSC, afin d'améliorer l'accès et réduire la paperasse pour les aînés en perte d'autonomie et leurs proches.

Selon la Coalition, les CLSC doivent être plus que des guichets d'information. On doit les doter des ressources spécialisées adéquates pour qu'ils soient en mesure d'évaluer les besoins des aînés, d'offrir le soin requis s'il est plus efficace de le faire directement, sinon de référer l'aîné au bon professionnel de la santé ou au bon prestataire de soins et services à domicile.

Pour consulter les quatre recommandations issues du RDV national sur le maintien à domicile :

<https://coalitiondigniteaines.quebec/4-recommandations-pour-concretiser-le-virage-vers-le-maintien-a-domicile/>

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales représentant plus de 150 000 personnes aînées et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des aînés du Québec. La Coalition est notamment l'organisatrice des tous premiers États généraux sur les conditions de vie des aînés du 3 mai 2022 et du Rendez-vous national sur le maintien à domicile du 8 mai 2024.

– 30 –

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Renseignements : Cedrik Verreault
cverreault@catapultecommunication.com
(581) 745-1499